



départ...



SITUATION ET HÉBERGEMENT:

SEJ A : Maison familiale de vacances à **Ancizan, Le Home Pyrénéen**, située dans la vallée d'Aure en chambres de 2 à 3 lits (avec coin sanitaire). Station de **ski à VAL LOURON**, entre 1.600 et 2.000 mètres d'altitude (250 Hectares de pistes dans les Htes Pyrénées).

SEJ B : Chalet à **SAINT LARY SOULAN** dans la vallée d'Aure, en chambres de 4 à 5 lits, directement au pied des pistes station du **PLAT D'ADET** (de 1680 à 2528 mètres d'altitude - 35 remontées - 550 Hectares de pistes). Départ CAHORS mais possibilité d'arriver directement sur place (mais dans ce cas pas de modification de tarif)

ACTIVITÉS ET MODE DE VIE: Ambiance chaleureuse, décontractée, au rythme des enfants, sans oublier la vie de groupe, les veillées...

Séjour A/ pratique du ski (4 journées) et/ou activités modulables : luge, construction d'igloos... suivant météo (présence du bus en permanence).

Séjour B/ ski* à la station de Saint-Lary-Soulan, détente aux thermes, jeux, veillées...

MATÉRIEL: Skis et chaussures inclus dans le prix, bien noter la taille et pointure (chaussure ville) sur la fiche de renseignements.

EFFECTIF et ENCADREMENT: Séj A : 25 à 30 enfants, séj B : 15 jeunes.

Les directeurs (séjour A : Lucienne MARTY, séjour B : Pierrick LISCIÀ) aidés de 2 ou 3 animateurs diplômés BAFÀ/stagiaires, resteront attentifs et à l'écoute de vos enfants, et peuvent vous rencontrer si vous le désirez.

DÉPART : le LUNDI 7 MARS vers 10H00

(Prendre un repas froid pour midi dans un sac à part)

RETOUR : SAMEDI 12 MARS vers 16H00

LIEU : Parking Espace Clément Marot, caserne Bessières à CAHORS

FRAIS MÉDICAUX: Notre assurance couvre les accidents (+ rapatriement si besoin).

En cas de maladie, nous faisons le nécessaire, vous vous engagez à rembourser les frais avancés à la Directrice ou Directeur, le jour du retour.

RÈGLEMENT : peut être effectué en plusieurs fois (la totalité doit être soldée au 25 Fév.2011).

Pour éviter toute erreur, bien préciser le nom et prénom de l'enfant et formule de séjour concerné à chaque versement ou courrier.

Le prix indiqué comprend l'adhésion (20 Euros) à l'association, conservé en cas d'annulation.

En cas de problème, ne pas hésiter à nous contacter rapidement par courrier.



AU COEUR DES PYRÉNÉES

VACANCES de NEIGE

En 2011 avec L'U.C.V.Q.

2 Séjours 1 seule Date !

Du Lundi 7 au Samedi 12 Mars



• **SEJOUR A/ CAMP NEIGE ET MONTAGNE**
ENFANTS de 8 à 12 ANS

ANCIZAN - STATION VAL LOURON

Altitude 1600/2000 mètres - 36 pistes sur 42 kilomètres - 10 téléskis - 7 télésièges
17 remontées mécaniques - canons à neige...

PRIX : 430 Euros les 6 jours (*)

• **SEJOUR B/ « A L'ASSAUT DES SOMMETS »**
ADOS de 13 à 16 ANS

CAMP à ST LARY - PLAT D'ADET

De 1700 et 2500 mètres d'altitude, sur 700 hectares, 100 km de pistes, 54 pistes,
1 téléphérique, 1 télécabine, 18 téléskis, 11 télésièges, 183 canons à neige...

PRIX : 530 Euros les 6 jours (*)

(*) Tout compris : Adhésion, pension complète, transport à partir de Cahors, encadrement, matériel, remontées...)

ATTENTION : réserver dès à présent, nombre de places limité !



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

SUR NOTRE SITE : UCVQ.FR

Union des Centres de Vacances du Quercy

1 ESPACE CLÉMENT MAROT - PLACE BESSIÈRES 46000 CAHORS

TÉLÉPHONE et FAX : 05.65.35.58.84.

E.Mail : ucvq@wanadoo.fr ou ucvq.site.voila.fr

BUREAU OUVERT LE MATIN : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

DOSSIER INSCRIPTION NEIGE 2011

(Cocher les cases concernées - 1 seul bon par ENFANT)

SEJOUR A - Enfants

SEJOUR B - Ados

VAL LOURON (430 Euros)

ST LARY (530 Euros)

ACOMPTE 150 Euros

ACOMPTE 180 Euros

Nom de l'Enfant :

Prénom : Sexe : F - M

Age: Né(e) le : à Dépt:.....

Adresse où réside l'enfant :

Code postal : / / / / / Ville.....

A déjà skié /OUI/ /NON/ Taille en cm : Point. chauss. Ville.....

ÉCOLE : CLASSE :

Est déjà parti en centre de vacances OUI NON Avec l'U.C.V.Q. OUI NON Année:

Responsable Légal pour l'inscription :

Nom : **Prénom :**

Tél. (HR):..... **Tél. (HB):**.....

Tél. portable:

• Si vous avez une adresse Internet, merci de nous l'envoyer par mail.

QUALITÉ : Père Mère Tuteur Autre (à Préciser)

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Code postal : / / / / / Ville

JE M'ENGAGE A RÉGLER AVANT LE DÉPART LES FRAIS DE CE SÉJOUR, à fournir tous les documents utiles, à régler tous les frais médicaux avancés pour mon enfant et accepter les conditions générales de ce séjour et autoriser la publication des photos de mon enfant ...

POUR CONFIRMER CETTE INSCRIPTION, JE JOINS :

- 1 ENVELOPPE TIMBRÉE à mon adresse

- 4 TIMBRES POSTE (tarif lettre) par famille

+ un ACOMPTE deEuros (voir selon séjour)

Fait àle..... Signature :

Pour réserver n'attendez pas!

Il vous suffit simplement de COMPLETER et RENVOYER la fiche ci-jointe AVEC L'ACOMPTE correspondant!



Remplissez la Fiche ci-contre



POUR UN DOSSIER COMPLET, vous pouvez déjà, imprimer directement depuis notre site : ucvaq.fr

- La fiche d'inscription
- Un modèle de trousseau (bien marquer le linge) A CONSERVER dans le sac de votre enfant
- La fiche sanitaire à compléter soigneusement à nous renvoyer Vous pourrez ainsi nous l'adresser avec votre inscription (évitez de multiplier les envois!) sans oublier de joindre :
- Les 2 photos + attestation de sécurité sociale + mutuelle couvrant l'enfant
- Vous pouvez également joindre le solde du séjour et régler en 2 ou 3 chèques (bien indiquer les dates d'encaissement au dos des chèques!)

Vous serez tenus informés de tous les renseignements une rencontre de préparation devrait avoir lieu courant janvier.

FICHE DE RESERVATION à retourner à :

U.C.V.Q

N° 1 Espace Clément Marot

Place Bessières - 46000 CAHORS

Tél. et Fax : 05.65.35.58.



Nos propositions sont faites sous toutes réserves !

Il est possible qu'elles soient annulées ou le séjour modifié suivant la météo et le nombre de participants (si insuffisant), ou en cas de force majeure.

Séjour Agréé Jeunesse et Sports, CAF et ANCV. Nous pouvons déduire les chèques vacances ou Titres évasion, à condition qu'ils nous soient remis au plus tôt et avant le 1er/03/2011.

Pour toute aide financière, vous renseigner auprès de votre CAF, MSA, comité d'entreprise ou Assistante Sociale...

ASSOCIATION LOI 1901 FONDÉE A CAHORS EN 1938 AGRÉMENT JEUNESSE ET SPORTS LOT AGRÉÉ A.N.C.V ET CAF 46 - CHÈQUES VACANCES DÉDUCTIBLES

